

**COMPTE RENDU REUNION
DU 15/12/2022 A 20H**

Présents : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, M. POCHEZ Jean-Yves, Mme DUSSEAU Frédérique, M. MAMIQUE Florent, M. DUPAYA Frédéric, Mme DUCAMP Delphine, Mme POUTOIRE Nathalie, M. Olivier LABE.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme MALLET Martine, M. DARRICARRERE Olivier et M. LABEDADE Eric.

Pouvoirs : Mme MALLET Martine a donné pouvoir à M. SAINT GUIRONS Joël, M. DARRICARRERE Olivier a donné pouvoir à M. MAMIQUE Florent, M. LABEDADE Eric a donné pouvoir à Mme PROSPER Michèle.

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Florent MAMIQUE, secrétaire de séance.

1- Approbation et signature du CR du 16/11/2022 :

Mme le Maire demande s'il y a des remarques à formuler concernant le compte-rendu de la séance du 16.11.2022.

Aucune n'est formulée.

Il est procédé au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Tarifs communaux 2023 :

D2022-34 : Tarifs communaux 2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'examiner les différents tarifs municipaux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer pour 2023 les tarifs ci-après :

Concession cimetière : 15.00 € le M2.

Locations de salles :

Particuliers de la Commune :

* Grange Tèchené : 50 € en été (01 avril au 31 octobre)
60 € en hiver (01 novembre au 31 mars)

* Foyer des Jeunes : 1e jour : 90 €
2ème jour : 50 €
Forfait nettoyage : 30 €

* Petit Chapiteau (3x6m) : 50 € (avec aide d'un employé communal)

Usagers Hors Commune :

* Foyer des Jeunes : 1e jour : 210 €
2è jour : 120 €
Forfait nettoyage : 30 €
utilisation du lave-vaisselle : + 35 €/jour d'utilisation
machine à glaçons : 25 €

• location pour repas de classe (à titre cantonal) : 90 €

Tarifs travaux agricoles :

Tracteur, épareuse, rotavator, broyeur : 50 € /heure

Location remorque communale : 20 € la journée + 35€/voyage à la déchetterie pour le tracteur

Tractopelle : 60 €/heure

Tarifs travaux d'urgence (chute d'arbre, de branches sur chaussée ou câble) :

Intervention agent : 35 €/heure

Intervention matériel : se référer aux tarifs travaux agricoles (ci-dessus)

3- Décision modificative n°2 - Remplacement éclairage public bourg :

Mme le Maire expose aux membres du conseil municipal que pour régler le montant des travaux de remplacement des éclairages publics au Bourg (voté par délibération n°D2022-27 du 22/06/2022), il va falloir procéder à une décision modificative budgétaire :

DM2 budget principal concernant le remplacement des éclairages publics au Bourg

Article 022 (chap. 022) dépenses imprévues - 18 754€

Article 657358 (chap. 65) autres groupements +18 754€

Cette décision modificative est validée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

4- Informations diverses :

- Forêt et DFCI : point fait par Joël SAINT-GUIRONS

Rien de nouveau pour la DFCI.

Concernant la forêt, l'ONF a commencé à faire labourer par l'entreprise BATS pour faire un semi, derrière la SMI et en face de chez LABAT.

En attente de coupe de bois (éclaircie sur 3 parcelles) car les acheteurs sont bloqués en Gironde.

- Commission Environnement/Ruralité/Tradition : Frédérique DUSSEAU

Le parc devant le Foyer de Jeunes a été décoré conjointement par les membres de la commission (mise en place d'un décor) et les élèves de l'école du SIVU ACG Adour Midouze (ajout décorations).

Le concert initialement prévu le dimanche 18 décembre 2022 à 16h à l'église Saint-Laurent de Carcarès va être reporté au dimanche 22 janvier 2023 à 16h.

Changement du nom de la commission qui devient Culture/Environnement/Tradition.

- CDG40, courrier informant des nouvelles conditions d'intervention du service de médecine préventive avec désormais 2 interlocuteurs : un médecin du travail et une infirmière en santé au travail.

- SYDEC, rapport annuel 2021 de l'éclairage public dans les Landes.

Ce document est consultable en mairie.

- Le service animation du Conseil Départemental des Landes va proposer des formations gratuites à l'informatique en 2023.

Les formations sont :

- Par groupe de 6 à 10 personnes ;
- Le matériel est fourni par l'animatrice, mais vous pouvez aussi venir avec vos ordi et tablettes pour mieux les maîtriser ;
- Cela dure une demi-journée à chaque fois (il y aura plusieurs demies journées par commune en fonction des souhaits des participants à approfondir leurs connaissances)
- C'est gratuit, sans critère d'âge ;
- Les formations commencent en janvier 2023 et se poursuivront tant que les crédits le permettent ;

Ce dispositif ayant un vif succès, toute personne intéressée doit venir s'inscrire en mairie avant le 23/12/2022.

- SDIS des Landes, la participation financière de la commune pour 2023 sera de 9 869,92€ (soit une augmentation de 442,40€ par rapport à 2022).

- **DM 3 : provision complémentaire**

Article 022 (chap. 022) dépenses imprévues - 500€

Article 6817 (chap. 68) Dot. prov. pour dépré. des actifs circulants + 500€

Cette décision modificative est validée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

- DDTM, dispositif EET (Eco Energie Tertiaire)

Réduction de la consommation d'énergie. La commune a adhéré à la compétence « maîtrise de la demande en énergie » du SYDEC.

- CCPT : modification de la définition de l'intérêt communautaire de la compétence action sociale dévolue au CIAS. Ajout du « service de mobilité solidaire : transport d'utilité sociale à destination des personnes âgées, handicapées ou des personnes en difficulté sociale connues des CCAS ou des services communaux du territoires ».

Il est prévu 2 véhicules et 2 chauffeurs pour des trajets dans un rayon de 80km autour de Pontonx, siège de l'association LIM (Landes Insertion Mobilité) a qui est confiée la mise en œuvre de ce service.

- SIETOM : point fait par Jean-Yves POCHEZ

Le SIETOM prévoit 1 point tri pour 150 habitants. Un agent passera sur la commune pour étudier le rajout d'un point tri à proximité de l'école afin de leur permettre de mieux réaliser leur projet.

- Vœux 2023 : Samedi 07 janvier 2023 à 19h00 à la salle du Foyer des Jeunes.

- Repas du 3^e âge 2023 : Samedi 11 février 2023 à la salle du Foyer des Jeunes. Cette année le repas sera assuré par SAS Traiteur CADILHON 40270 CASTANDET.

- Fibre optique : la société PIXL a terminé l'implantation du réseau sur la commune donc charge à chaque administré de prendre contact avec un des opérateurs de son choix pour le branchement.

Fin de la séance à 21h53.

Michèle PROSPER	Joël SAINT-GUIRONS	Martine MALLET	Jean-Yves POCHEZ	Olivier DARRICARRERE
Delphine DUCAMP	Frédéric DUPAYA	Frédérique DUSSEAU	Eric LABEDADE	Olivier LABE
Florent MAMIQUE	Nathalie POUTOIRE			